

Cours URB 6857 (3.0) : Financement international de l'habitat

Professeur: Dr Djibril DIOP

Trimestre: Automne 2020

Modalité du Cours : Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL)

Horaire : Mercredi, de 13h à 16h

Comment me joindre : djibril.diop@umontreal.ca

Description *Politiques publiques de financement de l'habitat urbain (logement, équipements et infrastructures) dans les PED. Programmes des institutions financières et des ONG internationales en financement de l'habitat, y compris l'habitat social, dans les PED.*

Remarques: Analyse comparative des politiques et des programmes. Examen de la portée et des limites des politiques et des programmes. Développement des savoir-faire spécifiques à la conception de politiques publiques en matière d'habitat et d'habitat social en particulier. Apprentissage et mise en application de critères d'évaluation de programme à partir d'études de cas.

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

L'accélération de l'urbanisation dans les Pays en développement (PED) qui se traduit par des problèmes de planification et d'aménagement urbain ont rendu complexe l'accès aux services et à l'habitat notamment pour les populations les plus pauvres. Depuis plus de quatre décennies, les grandes agences internationales, en particulier la Banque mondiale, chef de file dans le secteur urbain, ont développé divers instruments techniques et financiers pour appuyer les États, les municipalités, le secteur privé, mais aussi les banques et les ONG, pour l'amélioration des conditions de vie des plus démunis dans les villes. Quels sont les impacts de ces programmes internationaux dans le secteur urbain ? Quels sont les principaux obstacles rencontrés dans l'atteinte des objectifs de ces programmes? Les stratégies proposées par les grandes agences pour solutionner les problématiques liées à l'habitat urbain tant sur le plan de l'accompagnement technique que financier à l'échelle des quartiers. Diverses approches du financement du logement et des équipements urbains, des approches «descendantes» orientées vers des réformes des politiques publiques d'une part et, d'autre part, des approches ascendantes comme les fonds locaux seront analysées. Seront aussi analysées, les actions engagées par les privées, les émigrés internationaux et les réseaux de microfinances pour faire face à un besoin de plus en plus important de logements.

OBJECTIFS DU COURS

Suite à ce cours, les étudiants devraient i) connaître différentes approches du développement urbain promues par les grandes agences internationales des années 70 à aujourd'hui, ii) comprendre l'évolution des priorités d'intervention de ces agences, notamment à l'égard de la lutte contre la pauvreté; iii) maîtriser les critères couramment utilisés dans l'évaluation des programmes d'action dans les secteurs de l'aménagement urbain et de l'habitat social en particulier. Les étudiants devront également acquérir ou développer un esprit critique vis-à-vis du rôle de l'État et des intervenants externes (grandes agences, firmes d'experts conseils, ONG, etc.) dans la résolution des problèmes urbains dans les PED.

FORMULE PÉDAGOGIQUE ET ACTIVITES D'APPRENTISSAGE

Le cours est structurée par les exposés du professeur sur les dimensions historiques de l'aide publique au développement dans le secteur urbain; un essai de caractérisation de l'approche d'une agence internationale comme la Banque mondiale et les évolutions de ses stratégies d'intervention. Il sera exposé d'autres exemples d'interventions internationales et locales dans le domaine de l'accès à l'habitat social.

La formule pédagogique du cours combine présentations magistrales, textes, films et activités de réflexion sur la pratique en contexte interculturel. Le financement international de l'habitat sera abordé dans des perspectives théoriques et pratiques sur la base d'étude de cas provenant d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine et du Moyen-Orient.

Pour ce faire, des lectures hebdomadaires obligatoires préparatoires sont au programme comme base d'analyse et de discussion pendant le cours. La lecture assidue de ces textes inscrits à chaque séance est donc essentielle au bon déroulement du cours. Il est aussi attendu des étudiants (es) une participation dynamique dans les discussions en classe.

Au cours de la session, chaque étudiant devra préparer un total de 8 comptes rendus parmi les textes au programme du cours dont 4 seront choisis pour l'évaluation finale. Les textes seront assignés à la fin de chaque cours et seront à rendre au début de la séance suivante. Ces comptes rendus devront prendre la forme d'une synthèse/analyse critique d'au maximum une page à interligne simple (Times News Roman, interligne simple, Taille 12).

Nb.

- La production du premier compte rendu est obligatoire sur les textes de la 2e séance.
- Un étudiant ne peut présenter qu'un seul compte rendu par séance de cours.
- Chaque étudiant devra rendre au moins quatre (4) comptes rendus avant la mi-session.
- Quatre (4) des 8 comptes rendus seront évalués (par sélection aléatoire) et compteront pour 10% chacun, soit au total 40% de la note finale.
- Des points pourront être soustraits pour les retards dans la remise des comptes rendus.

L'essentiel des textes sont disponibles en ligne soit en format PDF ou via le site StudiUM du cours.

ÉCHEANCIER DU COURS

1^e séance (02 Septembre) : Introduction générale et présentation générale du programme

Contextualisation de la problématique de l'habitat urbain dans les PED qui connaissent une très forte accélération de l'urbanisation résultant de l'accroissement globale de leur population, de la taille et des activités des villes. Cette évolution se traduit par des villes en déphasage le plus souvent entre la demande en divers services urbains et les capacités de l'offre, notamment dans le domaine de l'habitat se traduisant par une bidonvilisation des mégapoles incontrôlables.

Bibliographie de référence

BAIROCH P. (1997). *Victoires et déboires*. Tome III- Folio Histoire. Paris, Gallimard
-La population : des origines de l'inflation démographique à l'explosion urbaine, p. 712-787.

2^e séance (9 Septembre) : Urbanisation au Sud : héritage colonial et dépendance

Dès la prise en main des territoires par le colonisateur, l'objectif premier de ce dernier a été de mettre en exploitation la colonie au profit de la métropole. Ce qui donna un aménagement du territoire extraverti essentiellement tourné vers l'extérieur dans le cadre d'une idéologie mercantiliste. Ainsi, l'aménagement des villes a suivi cette logique jusqu'à créer une dépendance bien après les dépendances.

Bibliographie de référence

LECOMTE B. J. et NAUDET J. D. (2000). « Autonomie et dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure », in *Revue Autrepart*, (13) p.5-23

DULUCQ S. et GOERG O. (dir). (1990). *Les investissements publics dans les villes africaines 1930-1985. Habitat et transports*. Paris, l'Harmattan, 222 p.

-Odile Goerg et C. Sissao. *Les origines d'une politique d'urbanisme et d'habitat*, p. 13-16.

-Chapitre 1. *L'Habitat*, pp. 53-154.

MASSIAH G. et TRIBILLON J.F. (1988). *Villes en développement*. Paris, La découverte

-Chap. 2 : Le modèle urbain colonial, p. 19-40

-Chap. 3 : Logiques des États et de la mondialisation, p. 41-73.

-Chap. 5 : Critique de l'urbanisme, p. 99-116

NZUZI L. (1989). *Urbanisation et aménagement en Afrique noire*. Paris, SEDES, 237 p.

-Les villes coloniales : un urbanisme descendant et rationnel, p. 62-71

-Les villes post-coloniales : un urbanisme bureaucratique et technocratique, p. 73-85.

-l'aménagement urbain, p. 106-110.

3^e séance (16 Septembre) : Les défis de l'urbanisation et de l'habitat dans les PED

L'émergence de quelques pays à forte croissance ne peut masquer l'accroissement continu des inégalités, entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ce qui fait que dans les PED, l'extension des villes est toujours en avance sur la réalisation de travaux d'aménagement et la fourniture d'équipements et de services publics de base nécessaires aux populations.

Bibliographie de référence

JACQUET P. et al (éd.) (2010). *Regards sur la terre: Villes, changer de trajectoire*. Paris, Les Presses de Sciences Po.

-Repère 15 : Afrique : la ville informelle p.318 à 319

-Repère 16 : Alimentation : comment se nourrissent les villes du Sud ? p. 320 à 323

-Repère 17 : Transports urbains : Maîtriser l'offre et la demande, p.324 à 325

BLAIRY R., (1995). « Quartiers précaires et intégration urbaine », p. 3-14, in BLARY R. et al. (dir.) (1995), *Gestion des quartiers précaires: À la recherche d'alternatives d'aménagement pour les exclus de la ville*, Paris, Économica, 339 p.

CLERC V. (2010). « Du formel à l'informel dans la fabrique de la ville. Politiques foncières et marchés immobiliers à Phnom Penh », *Espaces et sociétés* 143(3), p. 63-79.

Film : Vidéo ONU-Habitat (10 mn environ)

4^e séance (23 Septembre) : Urbanisation et bidonvilisation des villes des PED

Dans beaucoup de villes des PED, la dynamique d'urbanisation s'accompagne d'une montée de la pauvreté urbaine et par le renforcement du décalage entre la « ville légale » et la « ville informelle », source d'exclusion et d'insécurité, en particulier dans le domaine de l'accès à un logement décent. Ce qui se traduit par une bidonvilisation des espaces urbains.

Bibliographie de référence

BAIROCH P. (1997). *Victoires et déboires*. Tome III- Folio Histoire., Gallimard. Section XXXII - « La population : des origines de l'inflation démographique à l'explosion urbaine », p. 712-787

DUPONT V. et LELIEVRE E. (1990). « Causes et conséquences de l'urbanisation dans les grands pays en développement », in *Population* n° 1, Vol. 45, p. 204-211.

POLESE M. et JEANNE M., (1995). *L'urbanisation des pays en développement*. Paris : Économica,

-Repère 13 : « Statistiques : 50% d'urbains dans le monde ? », p.316-317

DUREAU F. (2004). La situation dans les pays du Sud. Paris : CEPED, « Croissance et dynamique urbaines dans les pays du Sud », p. 203-225.

GUGLIELMO R. (1996). *Les grandes métropoles du monde et leur crise*. Paris, Armand Colin

-Chap. 5 : Une crise du logement qui s'aggrave, p. 151-176.

CHOLLET M. (éd.) (2011). « L'urbanisation du monde », in *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, n°114, Paris.

- Philippe Rivière. Au Cap, la longue attente des townships, p. 42-43.

JACQUET P. et al. (éd.) (2010). *Regards sur la terre: Villes, changer de trajectoire*, Les Presses de Sciences Po, Paris.

-Chap.10 : Marie Huchzermeyer. « Afrique: Où et comment loger les urbains ? », p. 215-225.

DAVIS M. (2006). *Le Pire des Mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*. La découverte, Paris, 249 p.

-« La prédominance des bidonvilles », p. 23-52.

Film : L'urbanisation du monde. La ville : modèle d'habitat humain ? (32mn)

<http://www.vodoo.tv/documentaire/l-urbanisation-du-monde>

5^e séance (30 Septembre) : La Banque mondiale et les politiques urbaines dans les PED

L'entrée de la Banque mondiale comme acteur majeur dans le secteur urbain au début les années 70 a radicalement changé la donne dans leurs politiques urbaines. Cette évolution fondamentale a été depuis au cœur de la définition des stratégies de développement urbain au niveau des PED. Mais lorsqu'on évalue le résultat des projets urbains initiés par la BM, on s'aperçoit qu'aucun d'entre eux n'atteint véritablement

les objectifs identifiés au départ, alors que les politiques d'ajustement structurelles (PAS) initiées au milieu des années 1980 ont complexifié la gestion du développement dans les PED avec le système *cash and carry*.

Bibliographie de référence

- AYRES R. (1985). *Banking on the poor, The World Bank and world poverty*. M.I.T. Press
-Chap. 3: Constraints on the Bank, p. 51- 75
- BANQUE MONDIALE (2009). *Stratégie de la Banque mondiale pour les villes et les collectivités territoriales. Note conceptuelle et de synthèse*. Département finance, économie et développement urbain. Réseau développement durable. Washington DC. 27 p.
- BREDELOUP S. et al. (éd.) (2008). *Abidjan, Dakar, des villes à vendre ? La privatisation made in Africa des services urbains*. Paris, l'Harmattan, 353 p.
- DAVIS H. W. E. (1987). *Gestion et financement des services urbains*. Paris, OCDE.
- GRET (1981). *La politique de la Banque mondiale dans le domaine de l'habitat pour le Tiers-monde. Actes du séminaire de Paris 26-27-28 janvier : réponses de trois experts de la Banque mondiale aux questions des professionnels du bâtiment et des travaux publics*. Paris, GRET, 40 p.
- HIBOU B. (1998). *Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique sub-saharienne : du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire*. Les Études du CERI, n°39, 46 p. (<http://spire.sciences-po.fr/hdl:/2441/1d1vlhp8p7t3k7k96ioa1iqaj/resources/etude39.pdf>), Consulté le 15/01/2013
- OSMONT A. (1995). *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*. Paris, Karthala, 309 p.
-Chap.1: « La découverte de la ville », p. 23-46.
-Chap.2 : La mise en œuvre. Le bilan global d'une politique de l'habitat, p. 47-60.
-Chap.6 : La période contemporaine des projets d'ajustement structurel, p.143-171.

6^e séance (7 Octobre) : Nouvelle stratégie de développement urbain de la Banque mondiale

Des projets pilotes de logements dans les années 60 aux stratégies de développement urbain soutenues dans les années 2000, en passant par l'amélioration des infrastructures et des services de base des années 70, à la gestion municipale des années 80, les projets de réforme des marchés fonciers et la privatisation des infrastructures des années 90, les stratégies de la BM ont évolué dans le temps, tant dans le contenu qu'en terme de méthode d'intervention.

Bibliographie de référence

- BERTONCELLO B., BREDELOUP S. et LOMBARD J., (2008). *Abidjan, Dakar : des villes à vendre? La privatisation made in africa des services urbains*. Paris, L'Harmattan, 352 p. (pp. 241-247)
- JAGLIN S., (2005) ; *Mondialisation et services d'eau dans les villes africaines : exterritorialité et dépolitisation de la régulation, Villes et leur territoires face à la mondialisation*, XLI Colloque de l'ASRDLE, Association de Sciences régionale de Langue Française. Dijon, 5, 6 et 7 septembre 2005, 11 p.
- BANQUE MONDIALE (2009). *Stratégie de la Banque mondiale pour les villes et les collectivités territoriales. Note conceptuelle et de synthèse*. Département finance, économie et développement urbain. Réseau développement durable. Washington DC. 27 p.
- OSMONT A. (1995). *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*. Paris, Karthala, 309 p.
-Chap.10 : « Nouvelle doctrine. Nouvelle stratégie », p. 241-278

7^e séance (14 Octobre) : Exemples d'autres intervenants dans le secteur de l'habitat

Outre la Banque mondiale, d'autres grandes agences de développement international, comme l'Agence Française de Développement (AFD) ou la Coopération allemande (GTZ), interviennent dans le financement des infrastructures et services de base de même que dans le domaine de la gouvernance municipale dans les PED.

Bibliographie de référence

- CREUSOT A-C. (2002). « Le financement de l'habitat social : la présentation de l'étude de cas Beit el Mal en Mauritanie ». BIM n°15, 07 mai 200, 4 p.
- MARANGE M. (2003). «La persistance du logement locatif informel dans les villes d'Afrique du Sud», in *Autrepart* n°25, pp. 53-68.
- PAULAIS T. (2012). *Financer les villes d'Afrique*. Pearson Éducation, 399 p.

Quelques interventions de l'AFD tirées de son site Internet : <http://www.afd.fr/home>

8^e séance (28 Octobre) : Fons locaux et stratégies nationales de financement de l'habitat social

Au lendemain des indépendances, la politique menée en matière d'accès au logement visait à servir d'abord les couches moyennes de salariés et de fonctionnaires avec le système des logements conventionnés, notamment à travers les sociétés immobilières publiques. Par la suite, dans le cadre d'une urbanisation volontariste, la ville devait être nettoyée de ses bidonvilles. Mais ces politiques connaîtront des évolutions contrastées.

Bibliographie de référence

- BLARY R. et PILETTE D. (1992). *Habitat abidjanais informel : production, financement et gestion*. Montréal, Villes et développement.
- DIARRA M. et MBENGUE M. (1986). *Financement de l'habitat social urbain dans les pays en développement : synthèse de la session d'échange du 3 au 14 novembre 1986*. Talence, ACCT, École internationale de Bordeaux.
- PIVETEAU A. (2005). « Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique », in *Revue Tiers-Monde*, Tome XLVI, n°181.
- PAULAIS T. (2012). *Financer les villes d'Afrique*. Pearson Éducation, 399 p.
- QUÉTIN A. (2005). « ONG et politiques publiques d'habitat urbain : réflexions à partir de l'équateur et du Venezuela ». Paris, Autrepart n°35, p. 39-56.
- WINTER M. (2003). *Initiatives des gouvernements locaux. Infrastructures et services pour les pauvres en Afrique rurale sub-saharienne. Fonds d'équipement des Nations unies*. New York, 79p.

10^e séance (4 Novembre) : Les émigrés et le financement de l'habitat dans les villes des PED

La réduction des subventions étatiques allouées aux sociétés immobilières a plongé ces dernières dans une crise financière qui les empêche de réaliser leurs programmes de logements pour tous. Les émigrés semblent avoir pris le relais. Par des stratégies diverses, ils y investissent, soit pour loger la famille restée au pays, soit pour accroître leurs ressources financières ce qui peut glisser souvent vers des logiques spéculative.

Bibliographie de référence

- GUPTA S., PATTEILO C. et al. (2007). « Impact bénéfique des envois de fonds sur l'Afrique », Washington, FMI, in *Finances & Développement*, juin, p. 40-43.
- SANDER C., BARRO I. et al. (2006). *Études sur le transfert d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en microfinance*, Geneva, Social Finance Programme, Document de Travail n°40, Employment Sector International Labour Office, 50 p.
- TALL S. M. (1994). « Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 10, n°3, p. 137-151.
- RATHA D., (2005). « Les transferts d'argent des travailleurs émigrés ». Washington, FMI, in *Finances & Développement*, décembre, p. 44-45.

11^e séance (11 Novembre) : Quelles solutions et comment produire un logement abordable ?

Alors que le secteur privé formel (promoteurs immobiliers) s'avère incapable de satisfaire la demande en logement de la grande majorité de la population, depuis le désengagement de l'État, du fait de leurs revenus globalement faibles les ménages pauvres n'ont d'autres choix que de recourir aux filières informelles pour obtenir un terrain ou pour se loger. Alors comment produire un logement abordable et accessible à tous pour réduire le gap ?

Bibliographie de référence

- CHRÉTIEN M. et al. (1985). Pour un financement autocentré de l'habitat. De la tontine à l'Épargne logement. Paris, GRET, 188 p. + Annexes. - La place de l'État dans le système, p. 129-146.
- Desjardins Développement International- DID (2010). Position institutionnel : financement de l'habitat (Septembre). DID, 18 p.
- GRAVOT T., 2005. *Étude du marché des services aux institutions de microfinances au Sénégal*. Dakar, CAPAF – juin, 69 p.

12^e séance (18 Novembre) : Le partenariat Public-privé pour le financement de l'habitat

Face à la rareté des ressources financières, les partenariats public-privés (PPP) sont un des outils que les gouvernements des PED ont fait appel pour la réalisation d'infrastructures et la mise en place de meilleurs services urbains. Mais si les PPP permettent de fournir des services publics de qualité et fournir les financements privés nécessaires au développement urbain, ils peuvent également se présenter comme des goulots d'étranglement pour les pays qui y ont recours.

Bibliographie de référence

- DABIORE K. C. (2019). Chapitre 1. *Les PPP : problématique-évaluation et gouvernance*. Dans *Le partenariat public-privé comme alternative au financement des infrastructures publiques performantes : mythe ou réalité?*, p. 24 à 51
- GIAUQUE D. (2009). « Les difficultés de gestion des partenariats public-privé en Europe. Pour une lecture « institutionnelle », in *Revue française d'administration publique*, p. 383 à 394
- SCHIUMPERLI YOUNOSSIAN et DOMMEN E. (2005). « Les partenariats public-privé, enjeux et défis pour la coopération au développement », in *Annuaire Suisse de politique de développement* 24-2, p. 9-19

13^e séance (25 Novembre) : Gouvernance urbaine dans tous ses états

Si l'on se réfère aux définitions données dans *Managing development : the governance dimension*, on trouve à la fois le cadre opératoire : la gouvernance « est la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement » et le cadre doctrinal impulsé par la Banque mondiale pour une gestion du secteur public efficace et transparente dans la perspective d'un développement économique.

Bibliographie de référence

- GOLDBLUM C., et OSMON A. (2008) « Gouvernance urbaine et coopération internationales » In Bellina, Magro et de Villemeur (eds.) *La gouvernance démocratique : un nouveau paradigme pour le développement*. Paris, Karthala, p. 297-311.
- DURAND-LASSERVE A. (2010) « Réguler les marchés fonciers pour des villes inclusives ». In *Regards sur la terre*. Jacquet et al. (eds). Paris, Presses de Sciences Po, pp. 198-209.
- OSMONT A. et alli (2008). *La gouvernance urbaine dans tous les états. Analyse et propositions du groupe de réflexion sur la gouvernance urbaine*. Ministère des Affaires étrangères et Européennes – DGCID, 70 p.

13^e séance (2 Décembre) : La Chine comme nouvel acteur dans le financement de l'habitat

Après des siècles de domination occidentale, nombre de pays en développement séduits par l'idéologie du win-win (gagnant-gagnant) diffusée par les autorités de Pékin, s'ouvrent de plus en plus à la Chine. Ainsi, en seulement deux décennies, la Chine est devenue le partenaire économique de premier plan pour l'Afrique, notamment en matière de financement et de construction d'infrastructures et mise en place de services urbains.

Bibliographie de référence

- CAUSSIEU A. et alii. « Crise du Durfour : Indice révélateur de la politique d'accroissement de puissance de la Chine en Afrique », 20 p.
- LAFARGUE F. (2005). « La Chine, une puissance africaine ». Perspectives chinoises, n°90. <http://perspectiveschinoises.revues.org/document900.html>. Consulté le 19 Août 2020.
- POULGA J-P. (2011). « La crise ivoirienne ou le prélude de la guerre Chine-Occident », professeur Université Diplomatie Genève, jeudi 13 janvier. « L'Afrique, l'Europe et la Démocratie Internationale » ed. Federop, 4 p.
- THEURILLAT T. (2017). « Le financement de la croissance urbaine en Chine », Perspectives chinoises [En ligne], 2017/1 | 2017, mis en ligne le 01 mars 2018, consulté le 19 avril 2019. www.journals.openedition.org/perspectiveschinoises/7616
- THIEBAULT J-L. (2011). « Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique ». De Boeck Supérieur, in *Revue internationale* de n°3 Vol. 18, p. 11 à 46

14^e séance (9 Décembre) : Révision générale du cours

15^e séance (16 Décembre) : date limite pour la remise de l'examen final

CONSIGNES DE L'UNIVERSITÉ

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>

CONSIGNES CONCERNANT LES TRAVAUX ET PONDÉRATION

Deux (2) activités d'évaluation écrites sont prévues au cours : les travaux de synthèse (Comptes rendus de lecture) et l'examen final.

-4 comptes rendus de lecture 8 seront choisis de façon aléatoire et chacun comptera pour 10%, soit au total 40% de la note finale.

-L'examen final portera sur l'ensemble de la matière du cours. Il comptera pour 50% de la note final. Il se fera sous forme de dissertation ou de question réponse.

-Par ailleurs, la participation au cours comptera pour 10% de la note finale.

Nb.

-*Appréciation de la qualité du français.* L'évaluation de l'apprentissage tiendra compte de la qualité de la langue française (dans les travaux écrits et les présentations orales). Les travaux dont le français sera jugé déficient seront refusés, à reprendre et systématiquement dévalués.

- Si le français n'est pas votre langue maternelle et que vous avez des difficultés à rédiger dans cette langue, signalez-le dès la première séance.

-*Respect des règles de l'art dans les citations et les références bibliographiques.* Aucune citation d'un paragraphe ou d'une portion de texte non référencée, modifiée ou non, ne sera tolérée. La mise entre guillemets des citations intégrales est exigée avec le numéro de page inscrit à la fin de la phrase citée: « La ville est en...» (Smith, 2011 : 459). Si vous résumez l'idée d'un (e) auteur (e), indiquez-le comme suite : « Comme le précise Smith (2011)...» ou entre parenthèses à la fin de la phrase (Smith, 2011 : 459-61) ou encore en note de bas de page.

-Police : Time News Roman; Taille : 12. Interligne : simple et respect des marges standards de l'ordinateur.

*****PROTOCOLE COVID-19*****

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de **votre responsabilité et votre obligation** de procéder à une [autoévaluation](#) de votre état de santé **avant** de vous déplacer.

2. Il est **obligatoire de porter un couvre-visage** dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. **Apportez votre bouteille d'eau.** Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons **d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection.**

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à **l'intention de la communauté étudiante** de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.

Finalement, si c'est possible, ajouter le texte complet pour l'évaluation de l'enseignement

ÉVALUATION EN LIGNE DES COURS PAR LES ÉTUDIANTS

Nous ne pouvons confirmer présentement si le processus d'évaluation normal des cours sera maintenu.

Normalement l'évaluation devrait se faire du 16 novembre au 4 décembre 2020. Cette information sera confirmée au cours du trimestre.